

CHAPITRE 1

LE PERSONNEL DE LA DÉFENSE

Le personnel permanent (ensemble du personnel, personnel militaire, personnel civil) – la réserve opérationnelle – les retraités

L'évolution des effectifs liée à la réduction pluriannuelle des emplois, amorcée en 2008, se poursuit en 2011, conformément aux objectifs fixés au ministère de la défense et des anciens combattants (MINDAC) par la loi de programmation militaire 2009-2014 qui vise à réduire le format des armées de 54 000 emplois sur cette période, dont 75 % dans des emplois de soutien. En 2011, l'effectif sous PME^A(¹) du ministère est de 296 493 personnels militaires et civils (en ETPT(²)), soit une réduction de 2,9 % par rapport à 2010. 77,1 % des effectifs sont militaires (228 656 ETPT) et 22,9 % sont civils (67 837 ETPT).

Le volume de volontaires ayant souscrit un engagement à servir dans la réserve (ESR), hors gendarmerie, est de 29 776.

L'armée de terre représente 53,5 % du personnel militaire, la marine 16,9 % et l'armée de l'air 21,8 %. 7,8 % du personnel militaire sert dans les autres armées, directions ou services(³). La population militaire se compose à 15,9 % d'officiers, 45,0 % de sous-officiers, 37,8 % de militaires du rang et à 1,3 % de volontaires. La part des militaires servant sous contrat augmente légèrement, pour atteindre 63,0 % des effectifs militaires en 2011 (62,0 % en 2010). Enfin, après une progression depuis 2002, le taux de féminisation se stabilise depuis 2009 à environ 15 % des effectifs.

L'armée de terre, le secrétariat général pour l'administration (SGA) et la direction générale de l'armement (DGA) constituent les principaux employeurs de personnel

(1) PME^A : Plafond ministériel des emplois autorisés fixé en 2011 à 301 341 ETPT.

(2) L'ETPT (équivalent temps plein travaillé) est l'unité de décompte de référence des effectifs. Elle permet de prendre en compte la période d'activité de l'agent sur l'année et sa quotité de temps de travail. À titre d'exemple, un agent à temps partiel (80%), présent du 1^{er} juillet au 31 décembre, compte pour 0,4 ETPT.

(3) Gendarmerie sous PME^A du MINDAC, Service de santé des armées (SSA), Service des essences des armées (SEA), Direction générale de l'armement (DGA), Service du commissariat des armées (SCA), Affaires pénales militaires (APM), Contrôle général des armées (CGA), Poste interarmées (PIA) et Service d'infrastructures de la défense (SID).

Chiffres-clés

296 493 : personnels du ministère (en ETPT), soit - **2,9 %** par rapport à 2010

228 656 militaires (ETPT)

67 837 civils (ETPT)

29 776 volontaires ayant souscrit un engagement à servir dans la réserve

14,9 % : taux de féminisation dans les armées

civil (respectivement 22,0 %, 15,9 % et 14,0 % des effectifs civils). Cependant, d'autres structures rattachées à l'EMA, telles que l'organisation interarmées du soutien (OIAS), la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense (DIRISI) et le service du commissariat des armées (SCA), ont vu, avec la réforme du MINDAC, leur effectif de personnel civil s'accroître fortement. Le Bilan social 2011 adapte la présentation de ces organismes à ces évolutions.

Le MINDAC compte 53,4 % de titulaires, 13,3 % de non-titulaires et 33,3 % d'ouvriers de l'État. Parmi le personnel civil, 38,6 % sont des femmes. Si les effectifs de catégorie A ou de niveau I et les effectifs de catégorie B ou de niveau II progressent en 2011 (+ 5,3 % pour les premiers et + 2,8 % pour les seconds), le nombre d'agents de catégorie C ou de niveau III diminue (- 4,8 %), ainsi que le nombre d'ouvriers de l'État (- 7,2 %).

Les militaires sont âgés en moyenne de 32,6 ans contre 46,8 ans pour les civils. Leur ancienneté de services atteint en moyenne 11,8 ans pour les militaires et 19,6 ans pour les civils.

Enfin, le nombre de pensionnés au 31 décembre 2011 atteint 703 389 personnes. En 2011, si 20 878 personnes sont entrées dans le système de pensions, 19 493 en sont sorties, soit un excédent d'entrants sur sortants de 1 385.

1.1 - LE PERSONNEL PERMANENT⁽⁴⁾

1.1.1 - L'ensemble du personnel

1.1.1.1 - Répartition des effectifs par catégorie et par programme

En ETPT

MILITAIRES					CIVILS					TOTAL
OFF	S-OFF	MdR	VOL	TOTAL	CAT. A OU NIV. I	CAT. B OU NIV. II	CAT. C OU NIV. III	OE	TOTAL	
MISSION DÉFENSE										
PROGRAMME 144 - ENVIRONNEMENT ET PROSPECTIVE DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE										
2 764	1 551	107	5	4 427	1 469	971	1 671	80	4 191	8 618
PROGRAMME 178 - PRÉPARATION ET EMPLOI DES FORCES										
30 364	98 273	85 931	2 808	217 376	2 962	5 950	16 697	17 903	43 512	260 888
PROGRAMME 146 - ÉQUIPEMENT DES FORCES										
1 898	1 170	77	81	3 226	3 236	1 814	1 181	3 083	9 314	12 540
PROGRAMME 212 - SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE LA DÉFENSE										
1 313	1 522	223	45	3 103	1 839	2 709	3 127	1 406	9 081	12 184
36 339	102 516	86 338	2 939	228 132	9 506	11 444	22 676	22 472	66 098	294 230
MISSION ANCIENS COMBATTANTS, MÉMOIRE ET LIENS AVEC LA NATION										
PROGRAMME 167 - LIENS ENTRE LA NATION ET SON ARMÉE										
96	299	129	0	524	62	165	1 072	122	1 421	1 945
PROGRAMME 169 - MÉMOIRE, RECONNAISSANCE ET RÉPARATION EN FAVEUR DU MONDE COMBATTANT										
0	0	0	0	0	47	54	206	11	318	318
96	299	129	0	524	109	219	1 278	133	1 739	2 263
ENSEMBLE DU MINISTÈRE										
36 435	102 815	86 467	2 939	228 656	9 615	11 663	23 954	22 605	67 837	296 493
PLAFOND MINISTÉRIEL DES EMPLOIS AUTORISÉS										301 341
TAUX DE CONSOMMATION DU PLAFOND MINISTÉRIEL D'EMPLOIS AUTORISÉS (PMEA)										98,4 %

Source : DRH-MD/SPP-RH/PRH

Champ : militaires de carrière et sous contrat, personnel civil titulaire, non titulaire et ouvriers de l'État sous PMEa

Lecture : 2 764 officiers relèvent du programme 144 (Environnement et prospective de la politique de défense)

Mouvements de personnel

Dépenses liées au personnel

Formation

Reconversion

Conditions de travail

Relations professionnelles

Politique sociale

Réserve

Postface

(4) Les effectifs sont décomptés sous PMEa et présentés soit par armée, direction ou service, soit selon la nomenclature mission/programme/action. Ne sont retenus que les programmes dotés en effectifs.

LE VOLET RH DE LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE 2009-2014 (LPM)

Conformément au Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale (LBDSN), les orientations RH de la loi de programmation militaire (LPM) 2009-2014 visent :

- à accroître la coopération entre tous les acteurs de la défense et de la sécurité intérieure ;
- à développer l'attractivité pour des métiers exigeants, dans un environnement très concurrentiel ;
- à favoriser l'adaptation du personnel à l'ouverture européenne et internationale de la défense.

Il s'agit simultanément de réduire les formats et d'adapter la gestion des ressources humaines aux nouveaux contrats opérationnels et à la nouvelle organisation de la défense.

La LPM souligne la nécessité de disposer d'une armée jeune qui garantit l'aptitude au combat, et de maintenir un recrutement de qualité. Cet objectif nécessite d'optimiser la formation, vecteur de l'adaptation des forces armées à l'évolution de leurs missions. Il s'agit également de valoriser les métiers de la défense, par la dynamisation des parcours professionnels des militaires et en assurant l'attractivité des réserves.

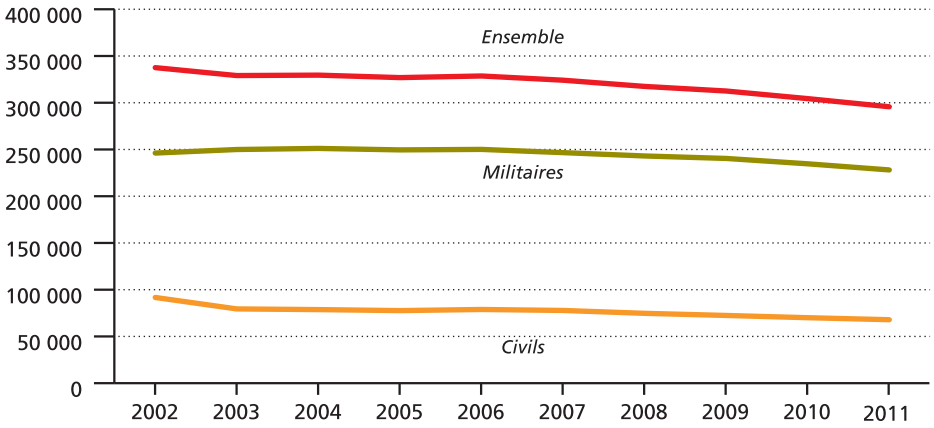
La LPM prévoit par ailleurs le recentrage progressif du personnel militaire sur les métiers opérationnels et l'augmentation de la proportion de personnel civil dans les métiers de soutien commun, dès lors que ceux-ci ne feront pas l'objet d'une externalisation. L'approche métier fait de la compétence le principe d'organisation des parcours professionnels. Cette seconde étape de la civilianisation, après celle liée à la professionnalisation des armées entre 1997 et 2002, vise ainsi à renforcer la complémentarité entre les personnels civils et militaires en articulant de manière optimale les spécificités statutaires de chacune de ces catégories. Par ailleurs, le développement de la reconversion, par la mutualisation des compétences et l'amélioration de leur lisibilité externe au profit des différents acteurs publics et privés, est également recherché.

Outre ces orientations, la LPM prévoit une réduction des effectifs d'une ampleur exceptionnelle se fondant :

- pour le personnel militaire : sur une régulation mesurée des flux d'entrées/sorties, un doublement des postes offerts dans les fonctions publiques au titre du reclassement ainsi qu'une incitation financière aux départs ciblée en encourageant à une seconde carrière professionnelle par le biais d'un pécule ;
- pour le personnel civil : sur le non remplacement d'un départ en retraite sur deux, un encouragement à la mobilité fonctionnelle et géographique dans les trois fonctions publiques et une incitation financière au départ par le biais d'une indemnité de départ volontaire.

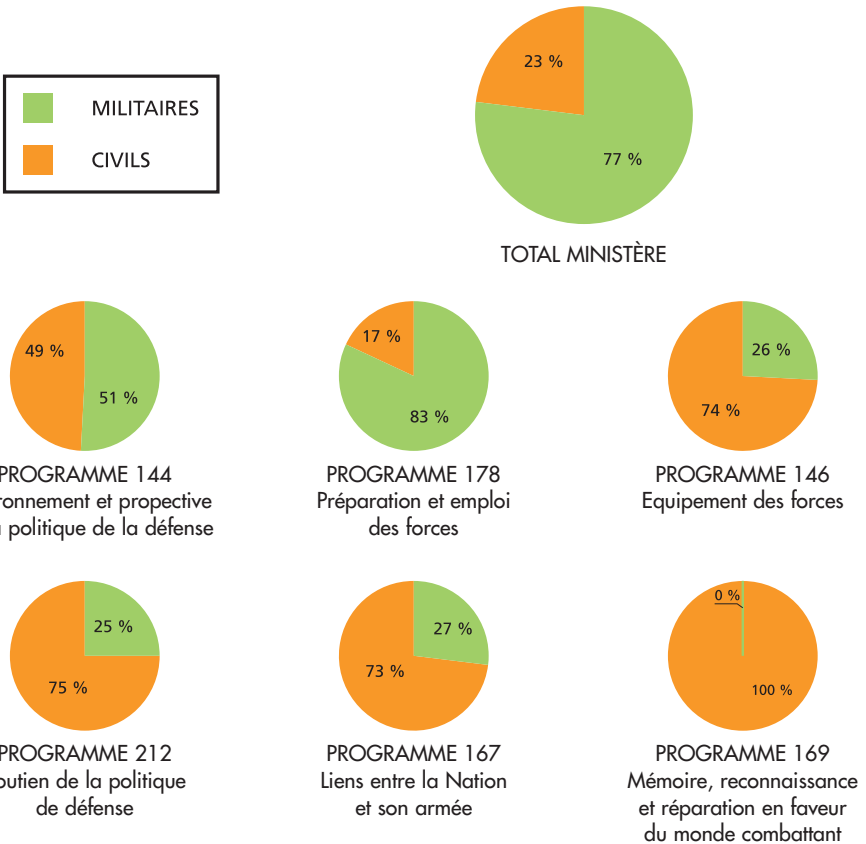
1.1.1.2 - Évolution des effectifs depuis 10 ans (hors gendarmerie)

En ETPT



Source : DRH-MD/SPP-RH/PRH

1.1.1.3 - Ratio militaires/civils par programme



1.1.1.4 - Répartition des effectifs de la mission Défense par catégorie et par action

En ETPT

	MILITAIRES					CIVILS					TOTAL
	Off	S-Off	MdR	VOL	TOTAL	CAT. A OU NIV. I	CAT. B OU NIV. II	CAT. C OU NIV. III	OE	TOTAL	
PROGRAMME 144 - ENVIRONNEMENT ET PROSPECTIVE DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE (RESPONSABLE : DIRECTEUR CHARGÉ DES AFFAIRES STRATÉGIQUES)											2,9 %
ACTION 2 - PROSPECTIVE DES SYSTÈMES DE FORCES											
	72	1	0	0	73	52	15	15	11	93	166
ACTION 3 - RECHERCHE ET EXPLOITATION DU RENSEIGNEMENT INTÉRESSANT LA SÉCURITÉ DE LA FRANCE											
	774	1 384	95	5	2 258	1 277	878	1 461	29	3 645	5 903
ACTION 4 - MAINTIEN DES CAPACITÉS TECHNOLOGIQUES ET INDUSTRIELLES											
	1 649	12	0	0	1 661	109	44	37	33	223	1 884
ACTION 5 - SOUTIEN AUX EXPORTATIONS											
	58	2	0	0	60	29	24	35	7	95	155
ACTION 6 - DIPLOMATIE DE DÉFENSE											
	211	152	12	0	375	2	10	123	0	135	510
	2 764	1 551	107	5	4 427	1 469	971	1 671	80	4 191	8 618
PROGRAMME 178 - PRÉPARATION ET EMPLOI DES FORCES (RESPONSABLE : CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES)											88,7 %
ACTION 1 - PLANIFICATION DES MOYENS ET CONDUITE DES OPÉRATIONS											
	2 805	6 711	1 469	10	10 995	456	1 189	2 753	789	5 187	16 182
ACTION 2 - PRÉPARATION DES FORCES TERRESTRES											
	12 117	34 741	60 424	995	108 277	942	1 557	5 072	7 157	14 728	123 005
ACTION 3 - PRÉPARATION DES FORCES NAVALES											
	4 198	23 332	7 227	1 093	35 850	379	664	1 802	1 869	4 714	40 564
ACTION 4 - PRÉPARATION DES FORCES AÉRIENNES											
	5 990	24 421	12 856	491	43 758	609	826	1 599	3 653	6 687	50 445
ACTION 5 - LOGISTIQUE INTERARMÉES											
	5 254	9 068	3 955	219	18 496	576	1 714	5 471	4 435	12 196	30 692
<i>DONT SOUS-ACTION 80 - FONCTION SANTÉ</i>											
	4 079	5 633	763	189	10 664	361	889	2 474	1 559	5 283	15 947
<i>DONT SOUS-ACTION 81 - FONCTION PÉTROLIÈRE</i>											
	214	327	883	0	1 424	16	90	192	397	695	2 119
	30 364	98 273	85 931	2 808	217 376	2 962	5 950	16 697	17 903	43 512	260 888

Source : DRH-MD/SPP-RH/PRH

MILITAIRES					CIVILS					TOTAL
OFF	S-OFF	MdR	VOL	TOTAL	CAT. A OU NIV. I	CAT. B OU NIV. II	CAT. C OU NIV. III	OE	TOTAL	
PROGRAMME 146 - ÉQUIPEMENT DES FORCES										4,3 %
(RESPONSABLE : CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES - DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL POUR L'ARMEMENT)										
ACTION 11 - PRÉPARATION ET CONDUITE DES OPÉRATIONS D'ARMEMENT										
1 898	1 170	77	81	3 226	3 236	1 814	1 181	3 083	9 314	12 540
DONT SOUS-ACTION 89 - SOUTIEN DGA ET SUBVENTION FSPOEIE										
1 520	417	12	0	1 949	3 215	1 791	1 127	2 934	9 067	11 017
DONT SOUS-ACTION 93 - SOUTIEN - EXPÉRIMENTATION TERRE										
160	223	28	0	411	11	20	45	114	190	601
DONT SOUS-ACTION 94 - SOUTIEN - EXPÉRIMENTATION MARINE										
40	136	2	0	178	4	2	3	29	38	216
DONT SOUS-ACTION 95 - SOUTIEN - EXPÉRIMENTATION AIR										
178	394	35	0	607	6	1	6	6	19	626
1 898	1 170	77	81	3 226	3 236	1 814	1 181	3 083	9 314	12 540
PROGRAMME 212 - SOUTIEN DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE										4,1 %
(RESPONSABLE : SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION)										
ACTION 1 - DIRECTION ET PILOTAGE										
170	202	60	1	433	63	58	135	5	261	694
ACTION 2 - FONCTION DE CONTRÔLE										
90	7	1	0	98	17	23	32	5	77	175
ACTION 3 - GESTION CENTRALE										
264	253	47	0	564	938	887	1 421	461	3 707	4 271
ACTION 4 - POLITIQUE IMMOBILIÈRE										
595	593	43	0	1 231	499	901	931	800	3 131	4 362
ACTION 6 - ACTION SOCIALE										
115	387	51	28	581	204	746	467	58	1 475	2 056
ACTION 8 - PROMOTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL										
34	43	9	15	101	73	74	127	73	347	448
ACTION 9 - COMMUNICATION										
45	37	12	1	95	45	20	13	4	82	177
ACTION 10 - RESTRUCTURATIONS										
0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1
1 313	1 522	223	45	3 103	1 839	2 709	3 127	1 406	9 081	12 184
TOTAL MISSION DÉFENSE										
36 339	102 516	86 338	2 939	228 132	9 506	11 444	22 676	22 472	66 098	294 230

Source : DRH-MD/SPP-RH/PRH

Champ : militaires de carrière et sous contrat, personnel civil titulaire, non titulaire et ouvriers de l'État sous PMEA
Lecture : 36 339 officiers relèvent de la mission Défense

1.1.1.5 - Répartition des effectifs de la mission Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation par catégorie et par action

En ETPT

Mouvements de personnel	MILITAIRES					CIVILS				TOTAL	
	OFF	S-OFF	MdR	VOL	TOTAL	CAT. A OU NIV. I	CAT. B OU NIV. II	CAT. C OU NIV. III	OE		TOTAL
Dépenses liées au personnel	PROGRAMME 167 - LIENS ENTRE LA NATION ET SON ARMÉE (RESPONSABLE : SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION)										85,9 %
	ACTION 1 - JOURNÉE D'APPEL ET DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE										
	96	299	129	0	524	62	165	1041	122	1 390	1 914
Formation	ACTION 2 - POLITIQUE MÉMOIRE										
	0	0	0	0	0	0	0	31	0	31	31
	96	299	129	0	524	62	165	1 072	122	1 421	1 945
Reconversion	PROGRAMME 169 - MÉMOIRE, RECONNAISSANCE ET RÉPARATION EN FAVEUR DU MONDE COMBATTANT (RESPONSABLE : SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION)										14,1 %
	ACTION 5 - SOUTIEN										
	0	0	0	0	0	47	54	206	11	318	318
Conditions de travail	0	0	0	0	0	47	54	206	11	318	318
	TOTAL MISSION ANCIENS COMBATTANTS, MÉMOIRE ET LIENS AVEC LA NATION										
	96	299	129	0	524	109	219	1 278	133	1 739	2 263

Source : DRH-MD/SPP-RH/PRH

Champ : militaires de carrière et sous contrat, personnel civil titulaire, non titulaire et ouvriers de l'État sous PMEA

Lecture : 109 agents de catégorie A ou de niveau I relèvent de la mission Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation

1.1.2 - Le personnel militaire

1.1.2.1 - Répartition des effectifs militaires par catégorie et par armée d'appartenance

En ETPT

ARMÉE	MILITAIRES DE CARRIÈRE OU SOUS CONTRAT				TOTAL	%
	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	VOLONTAIRES		
TERRE*	15 379	41 943	64 007	999	122 328	53,5
MARINE	4 787	25 303	7 608	945	38 643	16,9
AIR	7 068	28 536	13 947	276	49 827	21,8
GENDARMERIE**	225	1 971	0	540	2 736	1,2
SSA	4 087	4 593	0	178	8 858	3,9
SEA	221	328	905	0	1 454	0,6
DGA	3 430	0	0	1	3 431	1,5
SCA	957	0	0	0	957	0,4
AUTRES SERVICES MINISTÉRIELS***	281	141	0	0	422	0,2
TOTAL	36 435	102 815	86 467	2 939	228 656	100,0
%	15,9	45,0	37,8	1,3	100,0	

Source : DRH-MD/SPP-RH/PRH

Champ : ensemble du personnel militaire sous PME A

Lecture : l'armée de terre compte 15 379 officiers

* Les 1 522 élèves de l'École polytechnique sont comptabilisés parmi les officiers de la DGA.

** Les données comprennent uniquement les gendarmes placés sous PME A du ministère de la défense et des anciens combattants.

*** APM, CGA, PIA, SID.

1.1.2.2 - Évolution des effectifs militaires par armée et par catégorie sur 3 ans

En ETPT

CAT.	2009	2010	2011	PART DE CHAQUE CATÉGORIE EN 2011		TOTAL ARMÉE OU SERVICE
				OFF.	S/OFF.	
TERRE	OFF.	16 181	16 035	15 379	12,6 %	TERRE 122 328
	S/OFF.	44 542	42 724	41 943	34,3 %	
	MdR	66 455	65 356	64 007	52,3 %	
	Volontaires	1 057	1 026	999	0,8 %	
MARINE	OFF.	5 128	5 121	4 787	12,4 %	MARINE 38 643
	S/OFF.	26 288	26 009	25 303	65,5 %	
	MdR	7 900	7 829	7 608	19,7 %	
	Volontaires	1 037	909	945	2,4 %	
AIR	OFF.	7 405	7 367	7 068	14,2 %	AIR 49 827
	S/OFF.	31 383	29 964	28 536	57,3 %	
	MdR	15 278	14 785	13 947	28,0 %	
	Volontaires	487	403	276	0,5 %	
GENDAR- MERIE*	OFF.	226	225	225	8,2 %	GEND 2 736
	S/OFF.	2 071	2 029	1 971	72,0 %	
	MdR	0	0	0	0,0 %	
	Volontaires	589	577	540	19,8 %	
SSA	OFF.	4 140	4 133	4 087	46,1 %	SSA 8 858
	S/OFF.	5 098	5 091	4 593	51,9 %	
	MdR	190	200	0	0,0 %	
	Volontaires	195	192	178	2,0 %	
SEA	OFF.	216	220	221	15,2 %	SEA 1 454
	S/OFF.	312	324	328	22,6 %	
	MdR	888	903	905	62,2 %	
	Volontaires	0	0	0	0,0 %	
DGA**	OFF.	3 481	3 407	3 430	100,0 %	DGA 3 431
	S/OFF.	0	0	0	0,0 %	
	MdR	0	0	0	0,0 %	
	Volontaires	18	4	1	0,0 %	
AUTRES SERVICES ***	OFF.	238	229	1 238	89,8 %	AUTRES 1 379
	S/OFF.	193	168	141	10,2 %	
	MdR	0	0	0	0,0 %	
	Volontaires	0	0	0	0,0 %	
TOTAL	OFF.	37 015	36 738	36 435	15,9 %	TOTAL 228 656
	S/OFF.	109 887	106 309	102 815	45,0 %	
	MdR	90 711	89 072	86 467	37,8 %	
	Volontaires	3 383	3 111	2 939	1,3 %	

Source : DRH-MD/SPP-RH/PRH

Champ : ensemble du personnel militaire sous PMEA

* Ne sont pris en compte que les effectifs militaires de la gendarmerie placés sous PMEA du ministère de la défense et des anciens combattants.

** Les 1 522 élèves de l'École polytechnique sont comptabilisés parmi les officiers de la DGA.

*** Autres services : SCA, APM, CGA, PIA, SID.

1.1.2.3 - Répartition des effectifs militaires par catégorie et par armée d'appartenance en ETPE⁽⁵⁾

En ETPE

ARMÉE	MILITAIRES DE CARRIÈRE OU SOUS CONTRAT				TOTAL	%
	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	VOLONTAIRES		
TERRE	15 322	41 625	63 184	774	120 905	53,4
MARINE	4 793	24 969	7 667	930	38 359	16,9
AIR	7 090	28 207	13 852	275	49 424	21,8
GENDARMERIE	232	1 941	0	543	2 716	1,2
SSA	4 092	4 536	0	179	8 807	3,9
SEA	227	328	912	0	1 467	0,7
DGA	3 452	0	0	0	3 452	1,5
SCA	942	0	0	0	942	0,4
AUTRES SERVICES MINISTÉRIELS*	368	123	0	0	491	0,2
TOTAL	36 518	101 729	85 615	2 701	226 563	100,0
%	16,1	44,9	37,8	1,2	100,0	

Source : DRH-MD/SPP,RH/PRH

Champ : ensemble du personnel militaire sous PMEAs en décembre 2011

Lecture : l'armée de terre compte 15 322 officiers en 2011

* APM, CGA, PIA, SID.

(5) L'ETPE (équivalent temps plein emploi) est une unité de décompte des effectifs qui ne prend en compte que la quotité de travail constatée à une date déterminée. À titre d'exemple, un agent à temps partiel (80%) compte pour 0,8 ETPE, quelle que soit la période d'activité au cours de l'année.

1.1.2.4 - Répartition entre militaires de carrière et sous contrat par catégorie et par armée

En ETPT

ARMÉE	OFFICIERS		SOUS-OFFICIERS		MdR	VOL.	TOTAL		
	CARRIÈRE	CONTRAT	CARRIÈRE	CONTRAT	CONTRAT	CONTRAT	CARRIÈRE	CONTRAT	RATIO CAR/CONT (EN %)
TERRE	11 893	3 486	22 818	19 125	64 007	999	34 711	87 617	28/72
MARINE	3 432	1 355	10 513	14 790	7 608	945	13 945	24 698	36/64
AIR	4 599	2 469	18 482	10 054	13 947	276	23 081	26 746	46/54
GENDARMERIE*	209	16	1 725	246	0	540	1 934	802	71/29
SSA	2 835	1 252	2 967	1 626	0	178	5 802	3 056	66/34
SEA	215	6	199	129	905	0	414	1 040	28/72
DGA	3 394	36	0	0	0	1	3 394	37	99/1
SCA	833	124	0	0	0	0	833	124	87/13
AUTRES SERVICES MINISTÉRIELS**	252	29	76	65	0	0	328	94	78/22
TOTAL	27 662	8 773	56 780	46 035	86 467	2 939	84 442	144 214	37/63
RATIO CARRIÈRE/ CONTRAT (EN %)	76	24	55	45	100	100			

Source : DRH-MD/SPP-RH/PRH

Champ : militaires de carrière et sous contrat sous PME A

Lecture : 28 % de militaires de l'armée de terre sont de carrière et 72 % servent sous contrat

* Les effectifs comprennent uniquement les gendarmes sous PME A du ministère de la défense et des anciens combattants.

** APM, CGA, PIA, SID.

 Mouvements de
personnel

 Dépenses liées
au personnel

Formation

Reconversion

 Conditions
de travail

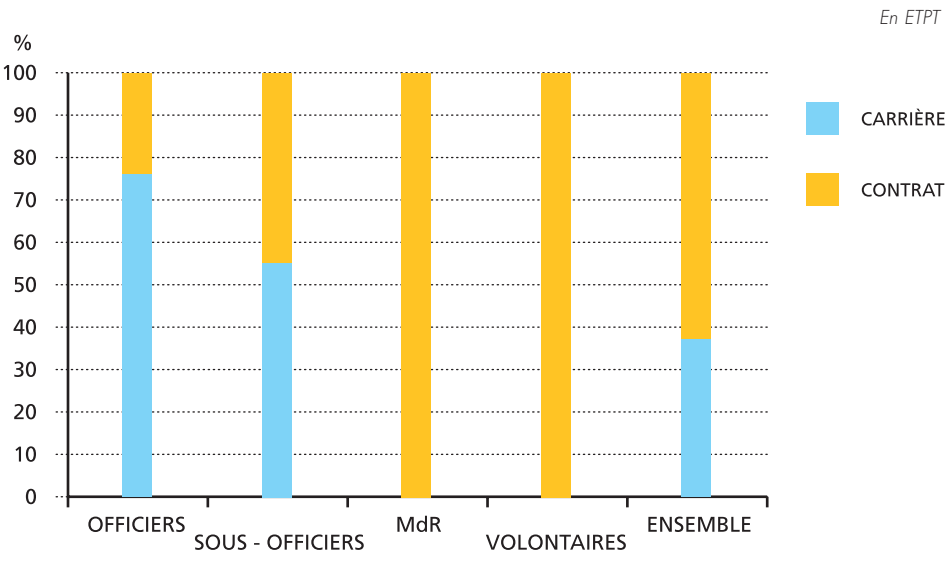
 Relations
professionnelles

Politique sociale

Réserve

Postface

1.1.2.5 - Répartition entre militaires de carrière et sous contrat par catégorie



Source : DRH-MD/SPP-RH/PRH

1.1.2.6 - Nombre de volontaires par catégorie et par armée

En ETPT

ARMÉE	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	TOTAL	%
TERRE	3	0	996	999	34,0
MARINE	98	0	847	945	32,2
AIR	51	28	197	276	9,4
GENDARMERIE*	4	25	511	540	18,4
SSA	6	11	161	178	6,0
DGA	1	0	0	1	0,0
TOTAL	163	64	2 712	2 939	100,0
%	5,5	2,2	92,3	100,0	

Source : DRH-MD/SPP-RH/PRH
 Champ : ensemble des militaires volontaires sous PMEAs
 Lecture : l'armée de terre compte 996 volontaires militaires du rang

* Les effectifs comprennent uniquement les gendarmes placés sous PMEAs du ministère de la défense et des anciens combattants.

1.1.2.7 - Répartition des femmes militaires par catégorie et par armée

En ETPT

ARMÉE	FEMMES MILITAIRES				TOTAL	%
	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	VOLONTAIRES		
TERRE	1 310	5 049	5 936	42	12 337	10,1
MARINE	524	3 120	1 246	270	5 160	13,4
AIR	755	5 218	4 431	186	10 590	21,3
GENDARMERIE*	16	255	0	208	479	17,5
SSA	1 433	3 174	0	108	4 715	53,2
SEA	23	29	75	0	127	8,7
DGA	248	0	0	1	249	7,3
SCA	238	0	0	0	238	24,9
AUTRES SERVICES MINISTÉRIELS**	51	62	0	0	113	26,8
TOTAL	4 598	16 907	11 688	815	34 008	14,9
%	12,6	16,4	13,5	27,7	14,9	

Source : DRH-MD/SPP-RH/PRH

Champ : ensemble des femmes militaires de carrière ou sous contrat sous PMEAs

Lecture : l'armée de terre compte 1 310 femmes officiers

* Les effectifs comprennent uniquement les gendarmes placés sous PMEAs du ministère de la défense et des anciens combattants.

** APM, CGA, PIA, SID.

Personnel de
la Défense

Mouvements de
personnel

Dépenses liées
au personnel

Formation

Reconversion

Conditions
de travail

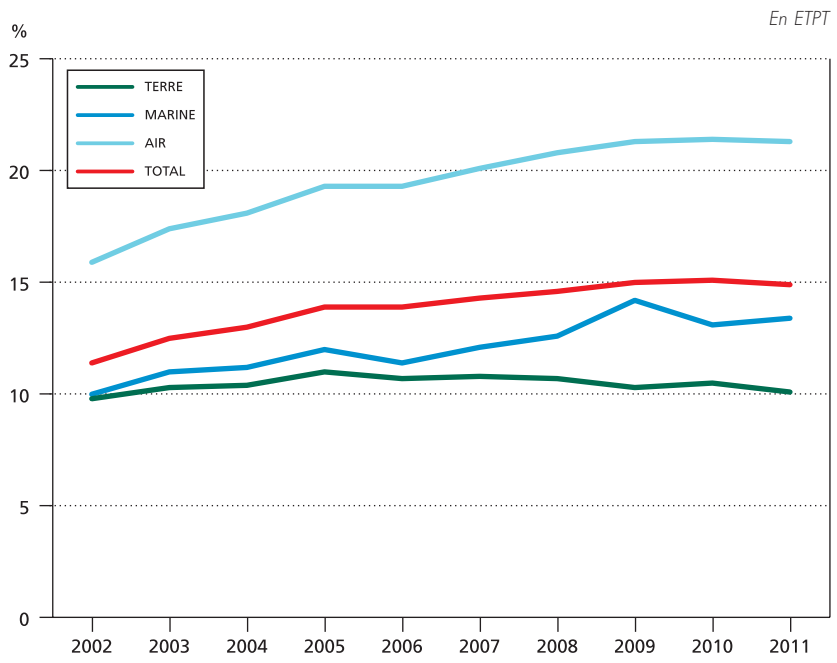
Relations
professionnelles

Politique sociale

Réserve

Postface

1.1.2.8 - Évolution sur 10 ans du taux de féminisation du personnel militaire par armée



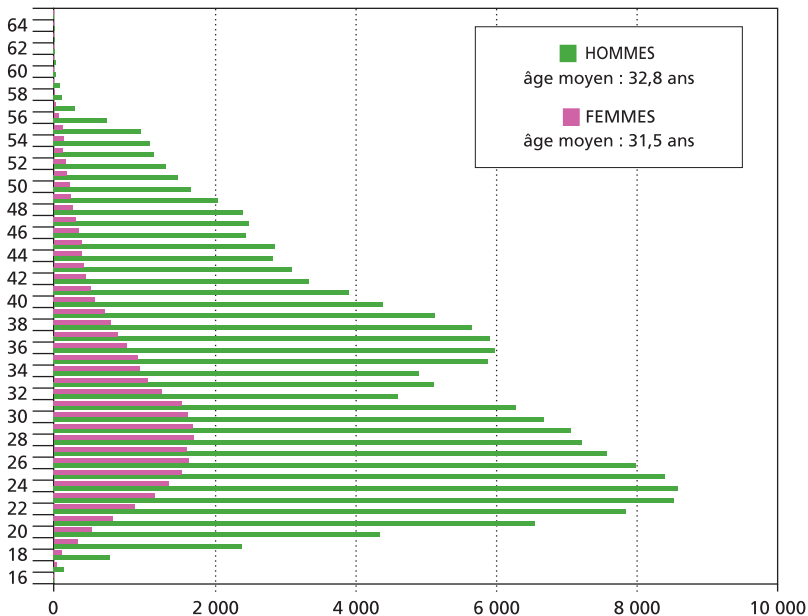
Source : DRH-MD/SPP-RH/PRH

Champ : ensemble des femmes militaires de carrière ou sous contrat sous PME A

Lecture : le taux de féminisation de l'armée de l'air est supérieur à celui des autres armées et a progressé au cours des dix dernières années, passant de 16 % en 2002 à plus de 21 % en 2011

1.1.2.9 - Pyramide des âges du personnel militaire

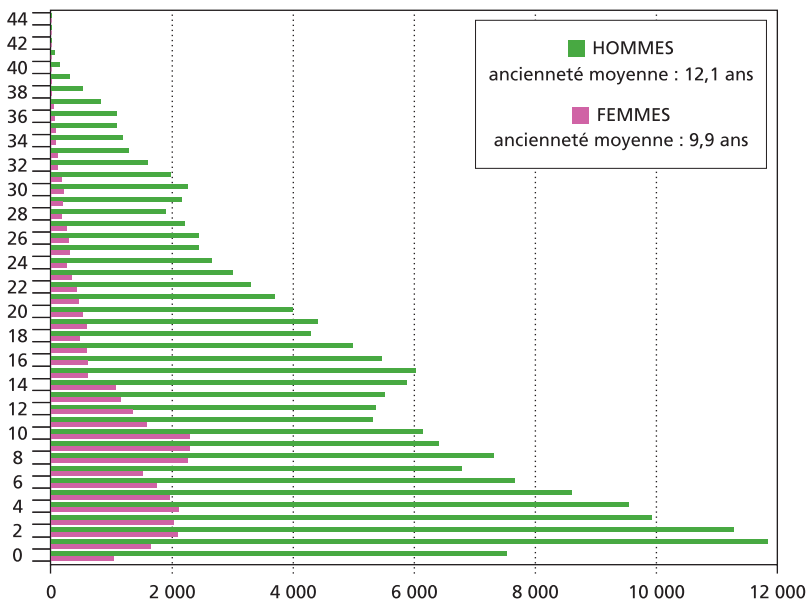
En effectifs physiques



Âge moyen des militaires : 32,6 ans

1.1.2.10 - Pyramide des anciennetés de service du personnel militaire

En effectifs physiques

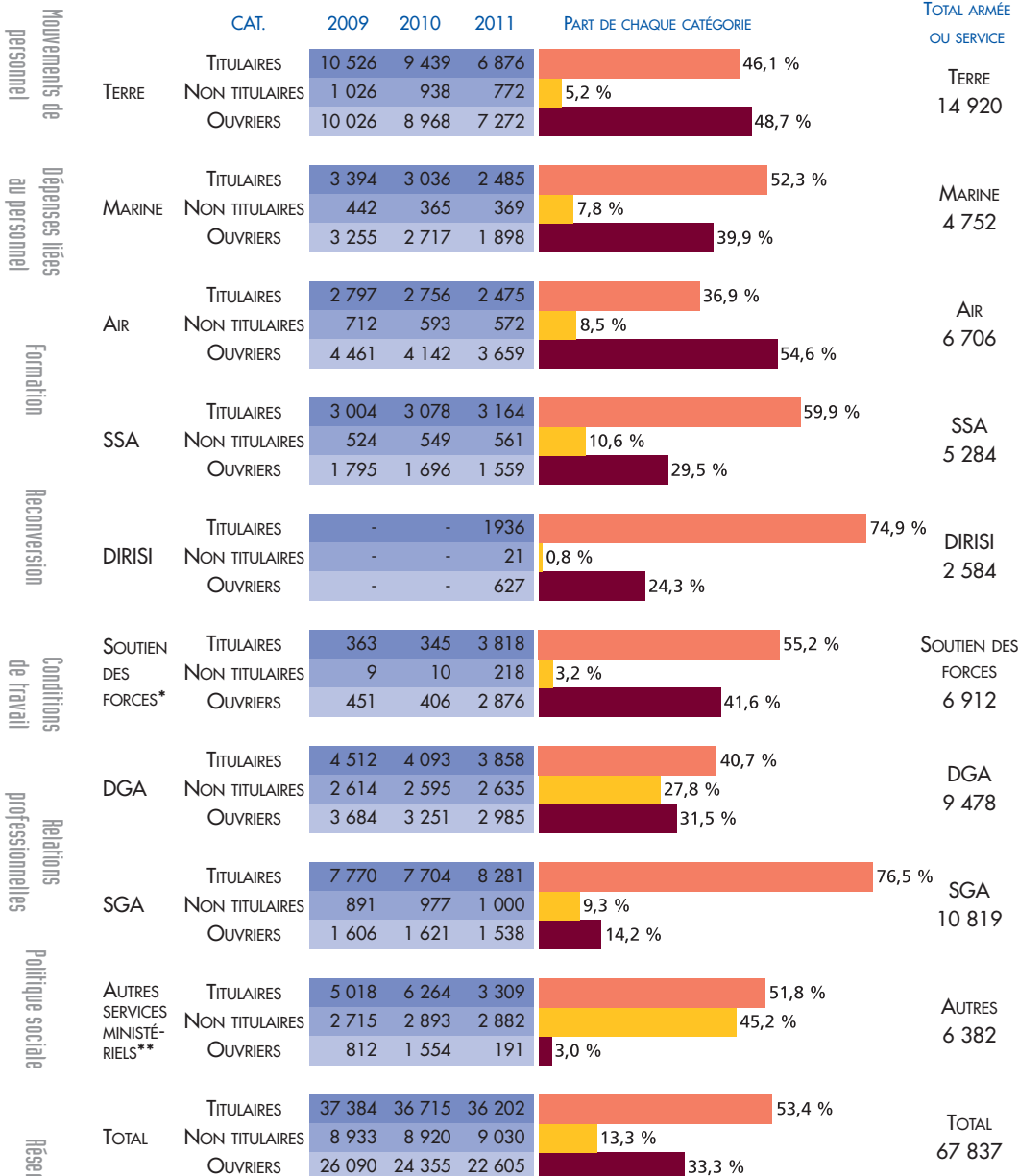


Ancienneté moyenne des militaires : 11,8 ans

1.1.3 - Le personnel civil

1.1.3.1 - Évolution des effectifs du personnel civil par armée et par statut sur 3 ans

En ETPT



Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : ensemble du personnel civil titulaire, non titulaire et ouvrier de l'État sous PMEA

Lecture : la marine compte 369 agents non titulaires en 2011

* OIAS, SEA, SCA, SIMu en 2011, SEA en 2009 et 2010.

** DICoD, DPSD, DRM, DGSE...

1.1.3.2 - Répartition du personnel civil par statut et par armée

En ETPE

	TITULAIRES	NON TITULAIRES	OUVRIER DE L'ÉTAT	TOTAL
TERRE	6 517	710	6 770	13 997
MARINE	2 473	502	1 815	4 790
AIR	2 389	603	3 452	6 444
SSA	3 154	566	1 489	5 209
DIRISI	1 956	23	610	2 589
OIAS	1 681	90	1 237	3 008
SEA	318	20	409	747
SCA	2 012	247	794	3 053
SIMU	202	8	678	888
DGA	3 775	2 667	2 871	9 313
SGA	8 181	1 001	1 542	10 724
AUTRES SERVICES MINISTÉRIELS*	3 248	2 956	157	6 361
TOTAL	35 906	9 393	21 824	67 123

Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : personnel civil titulaire, non titulaire et ouvrier de l'État sous PMEA

Lecture : l'armée de terre compte 6 517 titulaires en décembre 2011

* DICO, DPS, DRM, DGSE, APM, CGA et PIA.

Personnel de la Défense

Mouvements de personnel

Dépenses liées au personnel

Formation

Reconversion

Conditions de travail

Relations professionnelles

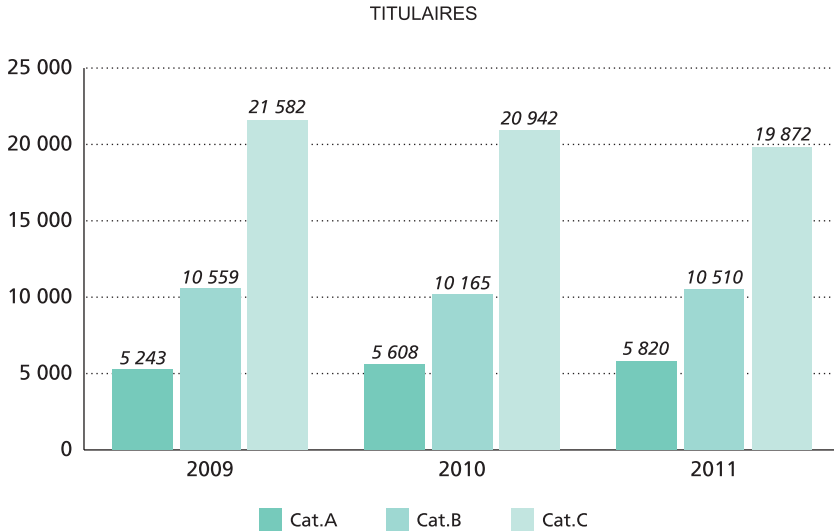
Politique sociale

Réserve

Postface

1.1.3.3 - Évolution du personnel civil titulaire, non titulaire et ouvrier de l'État sur 3 ans

En ETPT

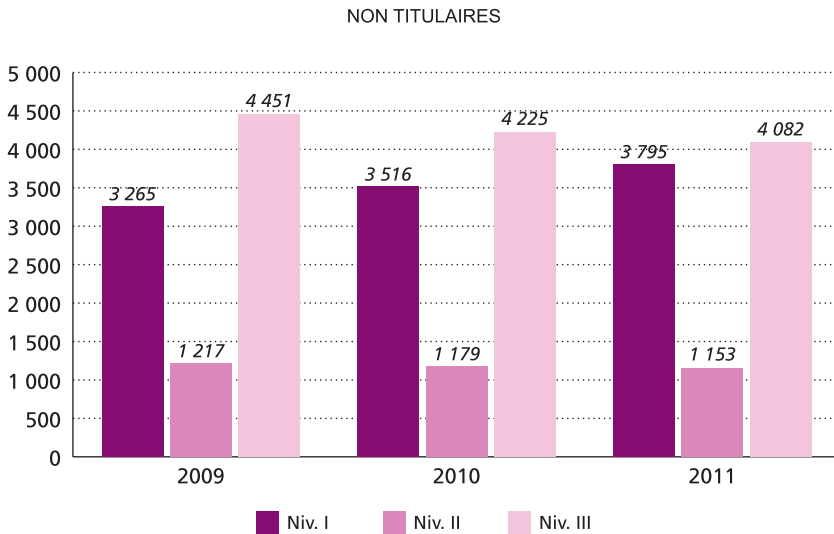


Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : personnel civil titulaire sous PMEA

Lecture : 19 872 personnels civils titulaires sont de catégorie C en 2011

En ETPT



Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : personnel civil non titulaire sous PMEA

Lecture : 4 082 personnels civils non titulaires sont de niveau III en 2011

OUVRIERS DE L'ÉTAT

En ETPT

2009	2010	2011
26 090	24 355	22 605

Source : DRH-MD/SPGRH/GPC

Champ : personnel ouvrier de l'État sous PME A

Lecture : 22 605 personnels civils sont ouvriers de l'État en 2011

1.1.3.4 - Nombre de femmes civiles par statut et par catégorie

En ETPT

	TITULAIRES			NON TITULAIRES			OE	TOTAL
	CAT. A	CAT. B	CAT. C	Niv. I	Niv. II	Niv. III		
EFFECTIF	1 416	4 224	12 889	966	298	1 462	3 592	24 847
TAUX (%)	27,7	43,0	68,5	29,8	30,0	38,3	15,9	38,6

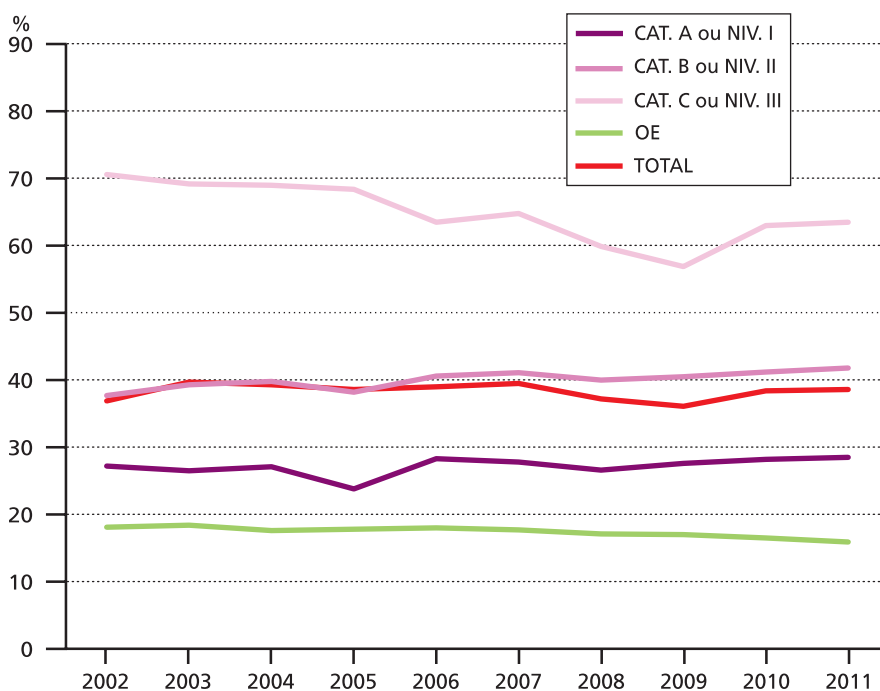
Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : personnel civil féminin titulaire, non titulaire et ouvrier de l'État sous PME A, hors DGSE

Lecture : 966 agents féminins sont non titulaires de niveau I en 2011

1.1.3.5 - Évolution du taux de féminisation du personnel civil par catégorie sur 10 ans

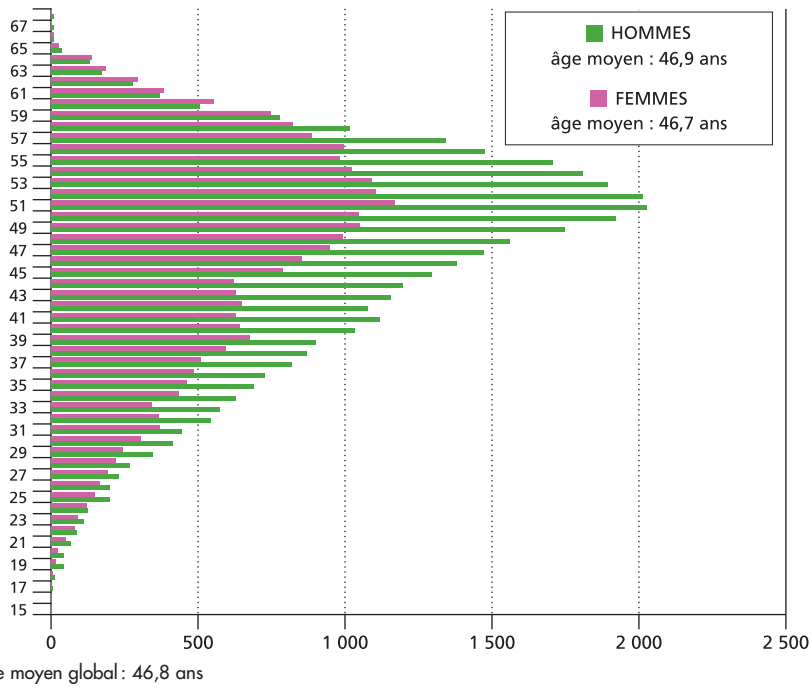
En ETPT



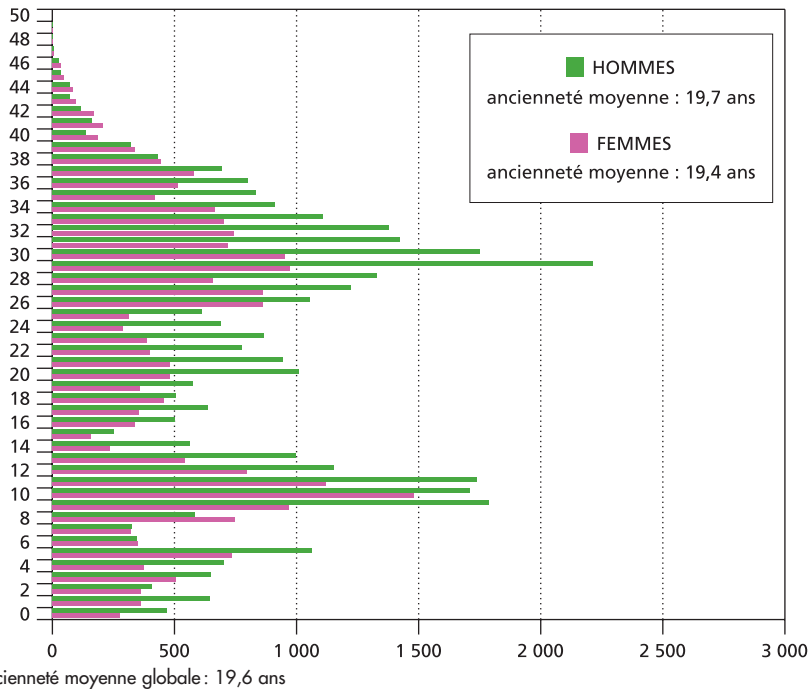
Source : DRH-MD/SRHC/GPC

Champ : personnel civil féminin titulaire, non titulaire et ouvrier de l'État sous PME A (hors DGSE)

1.1.3.6 - Pyramide des âges du personnel civil



1.1.3.7 - Pyramide des anciennetés de service du personnel civil



Source : DRH-MD/SRHC/GPC
Champ : personnel civil titulaire, non titulaire et ouvrier de l'État sous PME

1.2 - LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE

Répartition des volontaires titulaires d'un engagement à servir dans la réserve (ESR) par catégorie et par armée

En effectifs physiques

ARMÉE	OFFICIERS	SOUS-OFFICIERS	MdR	TOTAL	%
TERRE	4 414	4 903	6 689	16 006	53,7
MARINE	1 571	2 405	1 543	5 519	18,5
AIR	1 219	2 122	1 396	4 737	15,9
SSA	2 128	1 108	90	3 326	11,2
SEA	34	32	11	77	0,3
DGA	111	0	0	111	0,4
TOTAL	9 477	10 570	9 729	29 776	100,0
%	31,8	35,5	32,7	100,0	

Source : CSRM

Champ : ensemble des réservistes sous ESR, hors gendarmerie au 31 décembre 2011

Lecture : l'armée de terre compte 4 414 officiers sous ESR

1.3 - LES RETRAITÉS

- Les ayants droit regroupent les personnes qui ont acquis un droit à pension pendant leur vie professionnelle.
- Les ayants cause regroupent les personnes qui reçoivent par réversion la pension d'un ayant droit décédé.
- Les pensions cristallisées concernent des militaires et des civils ayant servi l'État français et appartenant à des pays ayant accédé à l'indépendance.
- Les "non-assimilés" sont rattachés aux militaires, mais n'ont pas de grade ; ils ont servi comme militaires d'active durant les dernières guerres.

1.3.1 - Nombre de pensionnés au 31 décembre 2011

En effectifs physiques

	AYANTS DROIT			AYANTS CAUSE			TOTAL
	PENSIONS NON CRISTALLISÉES	PENSIONS CRISTALLISÉES	TOTAL	PENSIONS NON CRISTALLISÉES	PENSIONS CRISTALLISÉES	TOTAL	
OFF	60 200	25	60 225	24 989	539	25 528	85 753
S-OFF	274 893	5 368	280 261	112 352	11 974	124 326	404 587
MdR	38 770	15 681	54 451	10 567	18 778	29 345	83 796
NON ASSIMILÉS	523	0	523	75	17	92	615
TOTAL MILITAIRES	374 386	21 074	395 460	147 983	31 308	179 291	574 751
CAT. A	3 415	1	3 416	909	0	909	4 325
CAT. B	5 109	0	5 109	1 778	7	1 785	6 894
CAT. C	17 423	10	17 433	3 352	71	3 423	20 856
NON ASSIMILÉS	68	1	69	22	4	26	95
OE	61 686	260	61 946	33 775	747	34 522	96 468
TOTAL CIVILS	87 701	272	87 973	39 836	829	40 665	128 638
ENSEMBLE	462 087	21 346	483 433	187 819	32 137	219 956	703 389

Source : DRH-MD/SA2P/P

Champ : ensemble des ayants droit et ayants cause qui ont perçu une pension au 31 décembre 2011

Lecture : 60 225 officiers ayants droit ont perçu une pension en décembre 2011

1.3.2 - Nombre d'entrées dans le système des pensions en 2011

En effectifs physiques

	AYANTS DROIT	AYANTS CAUSE	TOTAL
OFF	1 600	757	2 357
S-OFF	8 031	3 083	11 114
MdR	2 381	203	2 584
NON ASSIMILÉS	156	3	159
TOTAL MILITAIRES	12 168	4 046	16 214
CAT. A	179	24	203
CAT. B	263	25	288
CAT. C	800	50	850
NON ASSIMILÉS	0	0	0
OE	2 104	1 219	3 323
TOTAL CIVILS	3 346	1 318	4 664
ENSEMBLE	15 514	5 364	20 878

Source : DRH-MD/SA2P/P

Champ : ensemble des ayants droit et ayants cause qui ont perçu une pension pour la première fois en 2011

Lecture : 1 600 officiers ayants droit sont entrés dans le système des pensions en 2011

1.3.3 - Nombre de sorties du système des pensions en 2011

En effectifs physiques

	AYANTS DROIT	AYANTS CAUSE	TOTAL
OFF	1 464	1 333	2 797
S-OFF	6 037	5 216	11 253
MdR	530	417	947
NON ASSIMILÉS	4	3	7
TOTAL MILITAIRES	8 035	6 969	15 004
CAT. A	91	35	126
CAT. B	120	111	231
CAT. C	479	220	699
NON ASSIMILÉS	2	2	4
OE	2 100	1 329	3 429
TOTAL CIVILS	2 792	1 697	4 489
ENSEMBLE	10 827	8 666	19 493

Source : DRH-MD/SA2P/P

Champ : ensemble des ayants droit et ayants cause décédés en 2011

Lecture : 1 464 officiers ayants droit sont sortis du système des pensions en 2011

Le solde de pensionnés s'élève à + 1 385.

Personnel de la Défense

Mouvements de personnel

Dépenses liées au personnel

Formation

Reconversion

Conditions de travail

Relations professionnelles

Politique sociale

Réserve

Postface

LE SYSTÈME D'INFORMATION DES RESSOURCES HUMAINES MINISTÉRIEL UNIQUE

L'opérateur national de paye (ONP) est le service à compétence nationale chargé de professionnaliser la gestion de la paye des agents de l'État par un raccordement des SIRH des ministères sur son système de paye. Le processus de modernisation de la défense ainsi que l'émergence de l'ONP conduisent à de profondes mutations des systèmes de gestion des ressources humaines civiles et militaires du MINDAC.

Dans le cadre de cette réforme, le ministère a créé la Mission SI-RH. Placée sous la responsabilité du directeur des ressources humaines du ministère de la Défense, son rôle consiste à mettre en œuvre les décisions de la Révision générale des politiques publiques (RGPP) pour les projets « Gestion des ressources humaines » et « Solde, paye et droits individuels », et à piloter l'ensemble des travaux contribuant au raccordement du ministère à l'ONP.

Pour permettre le raccordement à l'ONP, le ministère doit :

- harmoniser et simplifier les processus et les procédures des métiers RH, puis préparer leur déploiement au sein des différentes filières ressources humaines ;
- instaurer de nouvelles organisations en conformité avec les orientations de l'ONP ;
- créer un système d'information RH ministériel unique ;
- optimiser l'intégration de la solde et de la paye dans la gestion des ressources humaines.

Ainsi, tous les SIRH d'armées actuellement utilisés par les gestionnaires RH (Concerto pour le personnel de l'armée de terre, Arhmonie pour le personnel du service de santé des armées, Rh@psodie pour le personnel de la marine nationale, Orchestra pour le personnel de l'armée de l'air) sont progressivement raccordés au nouveau calculateur de paye militaire, Louvois.

Parallèlement, le MINDAC développe un système d'informations RH ministériel unique, le SIRH SOURCE, pour l'ensemble des populations civiles et militaires. Cet outil, reposant sur une organisation rénovée, intègre la dimension Solde/Paye. Son objectif principal est d'optimiser le travail de l'ensemble des acteurs de la chaîne RH-Solde et GA-paye. Il permet aux gestionnaires des nouvelles organisations RH du ministère (CMG, GSBdD, DRH, etc.) de travailler sur un outil commun, sur la base de modes de travail harmonisés entre les armées, directions et services.

Pour les administrés, ce nouveau SIRH préserve un conseil RH de qualité, concernant par exemple les évolutions de carrière, les formations, les pensions. Par ailleurs, il s'appuie sur une simplification des procédures de gestion des ressources humaines afin de réduire le temps de traitement des demandes (mutation, logement, situation familiale, arrêts maladie, etc.).

Le SIRH ministériel unique SOURCE sera raccordé à l'ONP fin 2016.